



# LA LETTRE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

MISSION INTELLIGENCE ECONOMIQUE – SHFD

## *LA REVUE DE PRESSE*

### **L'ARNAQUE DE 1,6 MILLION D'EUROS MENACE DE COULER BRM, par D GUINEFOLEAU, le 8 septembre 2015, LA NOUVELLE REPUBLIQUE**

L'entreprise de 44 salariés située à Bressuire (79) a été victime d'une « arnaque au président ». Le PDG a découvert l'escroquerie le 1<sup>er</sup> septembre lorsqu'il a constaté que les comptes avaient été vidés durant l'été.

Pour y parvenir, un escroc a piraté le compte mail du PDG puis a contacté l'entreprise par téléphone sous le sceau de la confidentialité. Il a prétendu être le représentant d'un cabinet d'expertise comptable et d'un avocat et agir dans le cadre d'un projet envisagé par BRM de rachat d'une entreprise en Chine. L'escroc a usé de pression psychologique pour obtenir de la responsable administrative et financière des virements en Thaïlande et à Hong Kong à des destinataires aux noms pourtant fantaisistes. Au total, 1,6 million d'euros ont été détournés.

Aujourd'hui, la direction de BRM a annoncé son intention de déposer le bilan, la maison mère ayant indiqué qu'elle n'injecterait pas de fonds nouveaux dans BRM.

POUR EN SAVOIR PLUS... <http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux-Sevres/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2015/09/08/L-arnaque-de-1-6-million-d-euros-menace-de-couler-BRM-2456884>

- Dans la *Lettre de l'IE* du 5 juin dernier, la Mission IE vous rappelait que pour aider les entreprises à se protéger contre la « fraude au président » mais aussi contre tout risque en matière de sécurité économique, il existe des outils simples que l'on peut donner aux chefs d'entreprises et à leurs responsables sécurité. Ainsi, on peut recommander les « 22 fiches pratiques de sécurité économique » publiées par la Délégation interministérielle à l'intelligence économique, et que vous pouvez télécharger sur le site de la D2IE.

POUR TELECHARGER CES FICHES : <http://www.intelligence-economique.gouv.fr/methodes-et-outils/la-securite-economique-au-quotidien>

## **INNOVATION : UN NOUVEAU REMEDE ? Par Franck BRUNET-STRAGO, le 13 septembre 2015, LES ECHOS.**

Aujourd'hui l'innovation est un moteur important de l'économie et une discipline peut trouver sa place dans les leviers de l'innovation : l'intelligence économique.

Pour tenir son rang sur des marchés fortement concurrentiels, le chef d'entreprise doit sans cesse chercher comment faire en sorte que son entreprise reste performante et agile. Une réponse en est l'innovation, mais à condition qu'elle soit systémique et générale et non sur un seul pan particulier de l'entreprise et de son marché.

Cela implique de recueillir, de vérifier et d'analyser beaucoup d'informations. Or, l'intelligence économique apporte des méthodes et des outils pour aider l'entreprise dans cette démarche, car elle ne cloisonne pas. Au contraire, elle considère tous les aspects, marketing, sociologiques, financiers, fiscaux, managériaux...

L'innovation est une démarche globale, une vision, qui gagne à être structurée par l'intelligence économique.

POUR EN SAVOIR PLUS...<http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-139056-innovation-un-nouveau-remede-1154975.php#>

## ***PUBLICATIONS***

*La cybersécurité*, par Nicolas ARPAGIAN, « Que sais-je? », 2e édition, PUF.

Dans cette seconde édition étoffée et mise à jour, l'auteur aborde les risques liés à internet avec beaucoup d'exemples et de données chiffrées.

Nicolas ARPAGIAN est Directeur scientifique du cycle « Sécurité Numérique » à l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), établissement public placé auprès du Premier ministre et Rédacteur en Chef de la revue *Prospective Stratégique*.

Il est maître de conférences à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP) et Coordonnateur des enseignements « Stratégies d'influence & Lobbying » à l'INHESJ.

## ***A LA RENCONTRE DES ENTREPRISES***

Vous trouverez ci-joint le *Flash ingérence économique* de la DGSI. Il rappelle ce mois-ci les précautions à prendre dans les salons professionnels, pour éviter la captation d'informations sensibles. Il peut être librement transmis aux entreprises et établissements que vous rencontrez au quotidien dans votre région.